



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-145278>

Département(s) de publication : **30**

Annonce n° **24-145278**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Communauté Alès Agglomération

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Accord-cadre d'acquisition et de livraison de produits matériels d'entretien et d'hygiène pour les services de la Communauté Alès Agglomération

Description : Le présent marché est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande d'acquisition et de livraison de produits matériels d'entretien et d'hygiène pour les services de la Communauté Alès Agglomération conclu avec engagements financiers suivants : Lot 1 : Acquisition et livraison de produits d'entretien de base pour l'ensemble des services d' Alès Agglomération. Sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 90 000 euros HT Lot 2 : Acquisition et livraison de produits d'hygiènes spécifiques pour les structures petite enfance. Sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 20 000 euros HT.

Identifiant de la procédure : eb297fb1-9f45-4795-9d37-d36e7e24d311

Avis précédent : 9a45c137-a335-4729-bcaf-c9f0189fdde2-02

Identifiant interne : 2024 PDT ENTRETIEN & HYGIENE

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39830000 Produits de nettoyage

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique - Appel d'offre ouvert

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre d'acquisition et livraison de produits d'entretien de base pour l'ensemble des services d' Alès Agglomération.

Description : Le présent accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 90 000 euros HT. Il s'agit de l'acquisition et livraison de matériels et produits d'entretien de base dont les familles de besoin sont définies dans le BPU et concernent à titre non exhaustif des produits et matériels d'hygiène des sols, des vitres et surfaces, de consommables, d'hygiène en milieu alimentaire, d'hygiène corporelle, d'hygiène linge, EPI à usage unique.... L'accord-cadre prévoit également la fourniture d'un ou des catalogue(s) de prix et/ou la session utilisateur spécifiquement créée pour l'accord-cadre sur le site internet.

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 39830000 Produits de nettoyage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La livraison s'effectue sur le territoire communautaire. Ces lieux sont précisés dans chaque bon de commande . A titre indicatif, lieu de livraison pour le service propreté des bâtiments : Bâtiments INOV SANTÉ ALES (Sauf si changement de locaux) Accord-cadre conclu pour 1 an reconductible 3 fois de manière expresse sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans. L'accord-cadre prend effet à compter de la date du premier bon de commande. Délais de validité des offres : 180 jours Financement du marché : Fonds propres d'Alès Agglomération. Paiement par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Application d'intérêts moratoires (BCE majoré de 8 points) et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 (quarante) euros. Variation des prix : Les prix du marché sont fermes et actualisables la première année d'exécution, et révisables annuellement en cas de reconduction. Aucune avance n'est prévue. Les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires sont admis. Le mandataire devra être dûment désigné dans la lettre de candidature ou dans le DUME et ne peut représenter en cette qualité plus d'un groupement pour un même marché. En

cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent accord-cadre. Les plis devront être transmis sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com. Les candidats doivent impérativement transmettre leurs documents au format de fichiers PDF et excel pour les pièces financières (les autres formats de fichiers ne sont pas autorisés). La signature de l'offre est facultative lors du dépôt pour cette consultation. En cas de sélection au titre de l'offre économiquement la plus avantageuse, l'acte d'engagement devra être signé au plus tard avant l'attribution.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : au regard du montant total euros HT du DQE ne servant que de comparaison des offres (50%)

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au regard du Mémoire technique joint au présent règlement de consultation (30%). Voir descriptif dans le règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale et sociétale appréciée au regard du Mémoire technique joint au présent règlement de consultation (20%). Détaille sur le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Conformément au RC

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature de l'accord-cadre, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat, ce recours n'est plus ouvert (Application des articles L.5511 et suivants et R.5511 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L.551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du

contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables.(Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn et Garonne ", n° 358994). -L'opérateur économique est informé que l'acheteur public, en matière de procédures formalisées, ne procédera à la signature de l'accord-cadre avec l'attributaire qu'une fois le délai de "Stand Still" écoulé à compter de l'envoi de la lettre de rejet.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté Alès Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Accord-cadre d'Acquisition et livraison de produits d'hygiène spécifiques pour les structures petite enfance

Description : Le présent accord-cadre mono-attributaire à bons de commande conclu sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel de 20 000 euros HT. Il s'agit de l'acquisition et livraison de produits d'hygiène spécifiques pour les structures petites enfances. L'accord-cadre prévoit également la fourniture d'un ou des catalogue(s) de prix et/ou la session utilisateur spécifiquement créée pour l'accord-cadre sur le site internet.

Identifiant interne : LOT 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33750000 Produits de soins pour bébés

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : La livraison s'effectue sur le territoire communautaire. Ces lieux sont précisés dans chaque bon de commande . A titre indicatif, il sera communiqué aux candidats en annexe du CCP la liste des structures petite enfance (annexe 1). Accord-cadre conclu pour 1 an reconductible 3 fois de manière expresse sans que le durée totale ne puisse excéder 4 ans. L'accord-cadre prend effet à compter de la date du premier bon de commande. Délais de validité des offres : 180 jours Financement du marché : Fonds propres d'Alès Agglomération. Paiement par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes. Application d'intérêts moratoires (BCE majoré de 8 points) et indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 (quarante) euros. Variation des prix : Les prix du marché sont fermes et actualisables la première année d'exécution, et révisibles annuellement en cas de reconduction. Aucune avance n'est prévue. Les groupements d'entreprises conjoints ou solidaires sont admis. Le mandataire devra être dûment désigné dans la lettre de candidature ou dans le DUME et ne peut représenter en cette qualité plus d'un groupement pour un même marché. En cas de groupement conjoint, le mandataire commun du groupement conjoint sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique pour l'exécution du présent accord-cadre. Les plis devront être transmis sur la plateforme de dématérialisation : www.achatpublic.com. Les candidats doivent impérativement transmettre leurs documents au format de fichiers PDF et excel pour les pièces financières (les autres formats de fichiers ne sont pas autorisés). La signature de l'offre est facultative lors du dépôt pour cette consultation. En cas de sélection au titre de l'offre économiquement la plus avantageuse, l'acte d'engagement devra être signé au plus tard avant l'attribution.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : au regard du montant total euros HT du DQE ne servant que de comparaison des offres (50%) .

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique appréciée au regard du Mémoire technique joint au présent règlement de consultation (30%). Voir descriptif dans le règlement de la consultation.

Critère :

Type : Qualité

Description : Démarche environnementale et sociétale appréciée au regard du Mémoire technique joint au présent règlement de consultation (20%). Détaille sur le RC.

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Conformément au RC

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - introduire, avant la signature de l'accord-cadre, un recours gracieux auprès de l'acheteur public contre la décision de rejet de leur

candidature ou de leur offre ; - Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat par la personne publique. A partir de la signature du contrat, ce recours n'est plus ouvert (Application des articles L.5511 et suivants et R.5511 et suivants du Code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L.551.13 du Code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables.(Conseil d'Etat, ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn et Garonne ", n° 358994). -L'opérateur économique est informé que l'acheteur public, en matière de procédures formalisées, ne procédera à la signature de l'accord-cadre avec l'attributaire qu'une fois le délai de "Stand Still" écoulé à compter de l'envoi de la lettre de rejet.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Communauté Alès Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui signe le marché : Communauté Alès Agglomération

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 20,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure : 20,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 20,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : LABORATOIRE RIVADIS SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LABORATOIRE RIVADIS SAS- LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 18,644 Euro

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : LOT 2

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 10/12/2024

Date de conclusion du marché : 12/12/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Organisation qui signe le marché : Communauté Alès Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 6

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté Alès Agglomération

Numéro d'enregistrement : 20006691800018

Département : Gard (30)

Adresse postale : Bâtiment ATOME 2 Rue Michelet BP 60249 30105 Alès Cedex

Ville : 30105 Alès Cedex

Code postal : 30105

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Point de contact : Direction Commande Publique Ingénierie du Bâtiment - Service Marchés Publics

Adresse électronique : fz.elmekhfi@alesagglo.fr

Téléphone : 04 34 13 32 72

Profil de l'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : LABORATOIRE RIVADIS SAS

Numéro d'enregistrement : 34795633600015

Adresse postale : Impasse su petit rose

Ville : Louzy

Code postal : 79100

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Adresse électronique : servicedesmarches@rivadispro.com

Téléphone : 0549681515

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nîmes

Numéro d'enregistrement : 130 001 928 00014

Département : Gard(30)

Adresse postale : 16 Avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES CEDEX 09

Ville : NIMES CEDEX

Code postal : 30941

Subdivision pays (NUTS) : Gard (FRJ12)

Pays : France

Point de contact : Organisation chargée des procédures de médiation et de recours.

Adresse électronique : greffe.ta-nimes@juradm.fr

Téléphone : 04 66 27 37 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 7082ca3e-fa4e-4c24-8235-689657ab6944 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 26/12/2024 à 15:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/12/2024